

L'ARS Occitanie porte plainte après des menaces proférées par un médecin

Le médecin a publié une vidéo dans laquelle il « profère des propos d'une grande violence et menaçants pour la vie de Directeurs de l'ARS Occitanie »



L'ARS Occitanie porte plainte après des menaces proférées par un médecin

Le ministère des Solidarités et de la Santé et l'ARS Occitanie ont saisi la Justice et l'Ordre des médecins à la suite des menaces proférées par un médecin

L'Agence régionale de santé Occitanie est mise en cause dans une vidéo qui circule actuellement sur les réseaux sociaux. Le médecin qui a réalisé et diffusé lui-même cette vidéo lundi 20 septembre 2021, dans le cadre d'une manifestation devant les locaux de l'ARS à Montpellier, y profère des propos d'une grande violence et menaçants pour la vie de Directeurs de l'ARS Occitanie.

La gravité des faits a conduit le ministère des Solidarités et de la Santé et l'ARS Occitanie à saisir immédiatement le Procureur de la République et les représentants de l'Ordre des médecins, afin que des poursuites judiciaires et des mesures disciplinaires soient engagées à l'encontre de ce médecin, au regard de ses propos. Un signalement a également été réalisé sur la plateforme des signalements internet du ministère de l'Intérieur.

Le ministère des Solidarités et de la Santé et l'ARS Occitanie renouvellent à cette occasion le soutien indéfectible qu'ils continueront à apporter à leurs personnels comme à tous les acteurs de terrain qui font en ce moment l'objet d'attaques ou d'agressions, alors qu'ils se mobilisent dans la campagne de vaccination en cours, partout en Occitanie. Ils saluent leur engagement remarquable pour protéger la santé de leurs concitoyens et faciliter le retour à une vie normale.